



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 septembre 2024]

Date de la convocation

18 septembre 2024

Date de mise en ligne

26 septembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 5

Votants : 31

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, *Maires Adjointes*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Arnaud ELGOYHEN, Thierry BODDI, Antony MOUSSU, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Martine VIOLETTE, Jean BATAILLOU, Elisa GILLET, Christophe WATTRELOT, Gabriel CARRAMUSA, Dominique BOYER, Marie MONTELS, *Conseillers*.

Absents et représentés : Francis RUFFEL, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, Monique GUILLE, Jean-Marc AGUERRE

Absents : Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH

N° 084/ 2024

Secrétaire de séance : Christelle HARDY

OBJET DE DELIBERATION : Demande d'attribution de labellisation - Ville en poésie

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que chaque année l'événement « Chuchote-moi ta poésie » est organisé à Gaillac, en lien avec la manifestation nationale « Le printemps des poètes ». La dixième édition de cet événement accessible à tous, qui célèbre la poésie sous toutes ses formes, se déroulera du 9 au 30 mars 2025.

A cette occasion, et dans le but d'ancrer l'engagement de la Ville à mettre en valeur le rôle de la poésie dans l'éveil à la sensibilité et à la beauté, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la demande d'attribution du label « Ville en poésie » auprès du Printemps des poètes.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

AUTORISE la demande d'attribution du label « Ville en poésie » auprès du Printemps des poètes,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Christelle HARDY

Fait à Gaillac le 25 septembre 2024